

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



ISOLATION ET CHAUFFAGE À 1€ EN QUESTIONS

CONSEILS



INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS

Coup de pouce économies d'énergies 2019-2020
et Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

POINTS DE VIGILANCE

Les éléments clés à connaître pour réussir sa
rénovation ou changer son dispositif de chauffage

QUESTIONS/RÉPONSES

Prudence avant tout...



POINTS DE VIGILANCE :

ISOLATION/CHAUFFAGE À 1€, ARNAQUE OU... BONNE AFFAIRE ?



Exemples d'isolations à 1€ totalement inefficaces, car ponts thermiques ou fuites de chaleur trop importants !

Les témoignages recueillis sur les travaux d'isolation à 1€ interpellent et incitent à mettre en garde. Suite à un appel téléphonique ou un démarchage au porte à porte, des personnes nous informent que l'entreprise « était là le lendemain matin » voire « quelques heures plus tard ». Une efficacité étonnante et appréciable sur le plan commercial mais de sérieux problèmes lors de la mise en œuvre !

« Les travaux n'ont duré que quelques heures », « Il est vrai que ce n'est pas très bien fait », « Ils n'ont pas posé la bonne épaisseur d'isolant ». Une fois les travaux terminés, le suivi des chantiers est souvent insuffisant, voire inexistant : « J'ai essayé de les rappeler, mais personne ne répond » ; « ils m'ont même dit qu'il ne fallait pas me plaindre car je n'avais rien payé », etc.

► LES DÉMARCHES

Certaines entreprises vont jusqu'à envoyer des courriers de la part du « ministère de l'Écologie et de l'Environnement », à en-tête de la République Française ou à téléphoner soi-disant de la part du Département ou de la Région pour justifier leur prise de contact.

▲ Pour rappel, jamais la Région Grand Est ni l'ADEME ne vous appelleront pour ce type de démarches !

L'isolation ou le chauffage à 1€ n'est pas une arnaque systématique et peut être d'une certaine manière, une bonne affaire si vous êtes **vigilant**... et si, parfois, vous acceptez de payer un peu plus qu'un euro !

► VIGILANCE

En effet, le prix moyen d'une isolation du plafond de cave ou garage est environ de 60€ TTC/m². Or, les primes énergie récupérées par l'entreprise ne seront que d'une vingtaine d'euros par mètre carré : le montant des primes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) est donc loin d'être au niveau du coût d'une prestation réalisée dans les règles de l'art, sans ponts thermiques, avec des matériaux réglementaires respectant les DTU (Documents Techniques Unifiés). Le résultat est donc souvent sans appel : une pose très rapide, sans soins et réalisée avec des matériaux bon marché ou non adaptés.

La problématique est la même pour l'installation d'appareils de chauffage !



NOS CONSEILS

- **1^{er} conseil** : éviter de répondre aux sollicitations par téléphone !
- **2^e conseil** : vérifier que le professionnel effectue une visite sur chantier et tient compte des caractéristiques de votre logement dans son devis
- **3^e conseil** : exiger un devis d'une entreprise RGE
- **4^e conseil** : ne jamais signer ce devis sans contacter un Espace Info Énergie par téléphone au :  ou par internet sur : <http://www.eie-grandest.fr/liste-des-conseillers/>

VRAI OU FAUX ?

► LES TRAVAUX À 1€ SONT RÉALISÉS DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE L'ART ET DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES : FAUX (LA PLUPART DU TEMPS)

Pour répondre à cette question, il faut comprendre le contexte de travail de ces entreprises **RGE** (Reconnues Garantes de l'Environnement) : la société qui a fait le démarchage et repéré des chantiers envoie à l'entreprise une liste des chantiers à réaliser dans un délai souvent très court.

Il n'est pas rare que l'entreprise doive faire 3 ou 4 chantiers d'isolation par jour, à l'heure où un professionnel qui travaille correctement en ferait au maximum 2. Le fait de travailler dans l'urgence implique que les travaux sont souvent mal faits et peuvent même être dangereux vis à vis des règles de sécurité (écart au feu, réseaux électriques, ouverture des portes, etc.).

Pour rappel : toutes les entreprises ne subissent pas une telle pression et peuvent prendre le temps de faire le travail correctement. Mais ce n'est malheureusement pas une majorité. **D'où encore une fois, un appel à la vigilance !**

► L'ISOLATION À 1€ EST CUMULABLE AVEC L'ANAH : VRAI MAIS C'EST COMPLIQUÉ

Ce n'est pas toujours le cas mais il est théoriquement possible de cumuler une isolation à 1€ avec une aide de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) sur d'autres travaux dans le même logement (à vérifier avec votre conseiller Espace Info Énergie).

En revanche cela pose un problème technique : pour bénéficier d'une aide du programme Habiter Mieux de l'ANAH, il faut que les travaux engagés et financés par l'ANAH (formule sérénité) permettent un gain énergétique de 25% minimum. Si l'isolation des combles est déjà faite grâce à un programme d'isolation à 1€, le potentiel d'économie d'énergie s'en trouve fortement diminué. Ce qui peut, dans beaucoup de cas, empêcher le montage d'un dossier de demande d'aide à l'ANAH, pour d'autres travaux d'isolation.

► IL N'Y A PLUS DE CONDITION DE RESSOURCES POUR BÉNÉFICIER DE CES OFFRES : VRAI ET FAUX

En réalité, le dispositif des CEE dispose de 3 niveaux d'aide réévalués tous les ans, qui tient compte d'un plafond de ressources :



<https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

La prime CEE est parfois insuffisante pour couvrir les coûts des travaux pour certains profils.

Afin d'éviter de perdre trop d'argent, la société a donc à sa disposition plusieurs stratégies :

- Diminuer les coûts de matériaux d'isolation (récupération sur chantier, négociation chez les fabricants, utilisation des rebuts, etc...)
- Diminuer le coût d'intervention des artisans en les payant le moins cher possible (oblige souvent l'artisan **RGE** à recourir à une main d'œuvre étrangère et mal payée)
- Trouver l'équilibre entre le nombre de chantiers chez les foyers très modestes et les autres.

► L'ISOLATION À 1€ EST CUMULABLE AVEC LE CRÉDIT D'IMPÔT : VRAI EN THÉORIE

Autre argument souvent mis en avant par les sociétés dans leurs campagnes de communication : il est possible de cumuler leur « aide » avec un Crédit d'Impôt.

Sauf que le Crédit d'Impôt est calculé sur le reste à charge du foyer et si celui-ci est de 1€, il ne reste plus rien à déclarer.

Exemple d'isolation défailante



LES COUPS DE POUCE POUR VOUS AIDER À FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le dispositif « **Coup de pouce économies d'énergie** », a été lancé par le Ministère de la Transition Écologique et solidaire en février 2017 pour permettre aux ménages de bénéficier d'une prime exceptionnelle (plus ou moins importante selon les conditions de ressources) afin de les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. Ce dispositif a évolué en 2018 et 2019 pour faire bénéficier ces ménages d'une aide lorsqu'ils acquièrent un équipement utilisant des énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompe à chaleur air/eau, eau/eau ou hybride, système solaire combiné, raccordement à un réseau de chaleur) en remplacement de leur ancienne chaudière.



Les certificats d'économies d'énergie sont un dispositif créé par les articles 14 à 17 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE). Il repose sur une obligation triennale de réalisation d'économies d'énergie en CEE (1 CEE = 1 kWh cumac - cumulé actualisé - d'énergie finale économisée) imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie (les «obligés»). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs, pour la transition énergétique et la croissance verte.

Plus d'informations sur
www.climaxion.fr
et sur www.climaxion.fr/isolation1euro



La Région Grand Est et l'ADEME accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



PREFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous